

# C.A.P. ESTHÉTIQUE/COSMÉTIQUE - PARFUMERIE

## COMPÉTENCES ET LIEUX D'EXERCICE

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e). C'est un(e) spécialiste des techniques esthétiques, du conseil et de la vente des produits cosmétiques et des produits de parfumerie, du conseil et de la vente des prestations esthétiques.

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité dans les secteurs suivants : instituts de beauté, à domicile, entreprises de distribution de produits cosmétiques et de produits de parfumerie, salons de coiffure, établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, centres de bien-être, centres d'esthétique spécialisés (épilation, bronzage, beauté des ongles), établissements de tourisme...

## CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Son activité consiste à réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations, accueillir, conseiller le (la) client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services, assurer la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi de clientèle.

## DURÉE DES ÉTUDES / STAGES EN ENTREPRISES

Se préparant en accéléré ou en deux années scolaires, le CAP résulte de l'obtention de deux groupes d'épreuves : Unités Professionnelles et Unités Générales. Pendant la scolarité, l'élève devra effectuer une période de formation en milieu professionnel de 12 semaines.

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves	Unités	Coefficient	Mode	Durée
Unités Professionnelles				
EP1 – Techniques Esthétiques	UP1	8 (dont 1 pour la PSE)	Pratique et écrit	4h30 (dont 1 heure pour la PSE)
EP2 – vente de produits et de prestations de services	UP2	3	Oral	0h30 max.
EP3 – sciences et arts appliqués à la profession	UP3	4	Écrit	3h
Unités Générales				
EG1 - français et histoire-géographie	UG1	3	Écrit et oral	2h15
EG2 - mathématiques-sciences	UG2	2	Écrit	2h
EG3 - éducation physique et sportive	UG3	1	Pratique	Selon couple d'épreuves
EF - langue vivante étrangère	UF	1	Oral	0h20 max. + 0h20 (préparation)

## MODE DE PRÉPARATION

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Coiffure peut se préparer :

- En deux années scolaires pour une personne de moins de 18 ans n'ayant pas de diplôme (sortie de 3<sup>ème</sup>, de 2<sup>nde</sup>, de 1<sup>ère</sup>, par exemple),
- En accéléré (une année scolaire / 10 mois) pour tous les autres profils, sur 4 jours ou 3.5 pour les personnes dispensées des enseignements généraux (après l'obtention d'un autre diplôme, formation adulte- sans limite d'âge – ou reconversion professionnelle, en congé individuel de formation, etc.).
- En contrat de professionnalisation si vous avez un employeur.

## TARIFS, DURÉE ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Mode de préparation	Durée	
2 années scolaires	4.5 jours par semaine	Tarifs et Modalités disponibles dans notre brochure : <a href="http://www.epcm.fr/doc.php">http://www.epcm.fr/doc.php</a>
1 année scolaire	4 jours par semaine	
Année complémentaire	4.5 jours par semaine	

Inscriptions sur visite et entretien avec notre directeur M. BERNARD.  
Merci de prendre rendez-vous au 03.88.23.56.40.

Depuis 1984...

